

BURKINA FASO

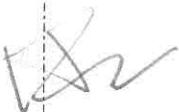
Unité – Progrès – Justice

**Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
(MENA)**

**TROISIEME MISSION CONJOINTE DE SUIVI
DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'EDUCATION DE BASE
(3^{ème} MCS/PDSEB)**

Aide-mémoire

23 avril 2015



SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
INTRODUCTION.....	4
I/ BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB.....	5
I.1. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 2 ^{EME} MISSION CONJOINTE	5
I.2. APPRECIATION DU RAPPORT ANNUEL 2014 DE MISE EN ŒUVRE DU PDSEB.....	11
II/ REFLEXION THEMATIQUE PAR PROGRAMME.....	13
II.1. AMELIORATION DE L'ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	13
II.2. AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE.....	14
II.3. DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE.....	14
II.4. PILOTAGE DU SOUS SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE.....	15
II.5. GESTION FINANCIERE ET ALLOCATION DES RESSOURCES	15
CONCLUSION	17
ANNEXE 1 : TABLEAU DES RECOMMANDATIONS.....	18
ANNEXE 2: TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB.....	22
ANNEXE 3: MATRICE DE MESURE DES RESULTATS DU PDSEB.....	25

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	Agence française de développement
AI	Alphabétisation initiale
AME	Association des mères éducatrices
APE	Association de parents d'élèves
CAB/MENA	Cabinet du MENA
CAST - FSDEB	Compte d'affectation spéciale du Trésor – Fonds de soutien au développement de l'enseignement de base
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CE	Cours élémentaire
CEB	Circonscription d'éducation de base
CEP	Certificat d'études primaires
CFA	Communauté financière d'Afrique
CIEB	Complexe intégré d'éducation de base
CNP	Comité national de pilotage
COGES	Comité de gestion d'école
CP	Cours préparatoire
CRD	Cadre régional de dialogue
CSD/EA	Comité sectoriel de dialogue / éducation alphabétisation
DAF	Direction de l'administration et des finances
DAMSSE	Direction de l'allocation des moyens spécifiques aux structures éducatives
DECEB	Direction des examens et concours de l'éducation de base
DEDA	Développement de l'éducation des adultes
DGEB	Direction générale de l'enseignement de base
DGENF	Direction générale de l'éducation non formelle
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGIREF	Direction générale de l'Institut de la réforme de l'éducation et de la formation
DRH	Direction des ressources humaines
DSRIE	Direction du suivi de la réalisation des infrastructures éducatives
EAS	Evaluation des acquis scolaires
ENF	Education non formelle
FCB	Formation complémentaire de base
FONAENF	Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle
GT	Groupe thématique
INAFFEEB	Institut national de formation des enseignants de l'éducation de base
MASSN	Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale
MATDS	Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Sécurité
MCS	Mission conjointe de suivi
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MENA	Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
MESS	Ministère des Enseignements secondaire et supérieur
MFPTSS	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale
MHU	Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme
MJFPE	Ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi
MOD	Maîtrise d'ouvrage déléguée
PA	Plan d'actions
PAP	Plan d'action pluriannuel
PASF	Plan d'amélioration des services financiers
PDSEB	Programme de développement stratégique de l'éducation de base
PME	Partenariat mondial pour l'éducation
PSRC	Plan stratégique de renforcement des capacités
PTF	Partenaire technique et financier
TAP	Taux d'achèvement au primaire
TBA	Taux brut d'admission
TBS	Taux brut de scolarisation
UNP-BF	Union Nationale des Producteurs du Burkina Faso

INTRODUCTION

La troisième mission conjointe de suivi (MCS) du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) s'est déroulée en deux phases : (a) l'atelier technique du 7 au 10 avril 2015 à Dédougou et (b) la signature de l'Aide-mémoire le 23 avril 2015 dans la salle de conférences du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale à Ouagadougou. Placée sous la coordination du Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation et de la Première Secrétaire de l'Ambassade du Canada en qualité de chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation de base, cette MCS s'est tenue dans un contexte marqué particulièrement par : (i) la mise en œuvre de la Charte de la transition ; (ii) la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD); (iii) l'adoption du Programme socio-économique d'urgence de la Transition (PSUT) ; (iv) la poursuite de la mise en œuvre des mesures de réformes éducatives convenues dans le cadre du PDSEB; (v) la poursuite du transfert des ressources et des compétences de l'éducation de base aux communes et de la mise en œuvre du continuum d'éducation de base ; (vi) la gestion du flux important d'élèves transitant du primaire au post-primaire ; (vii) la mise en œuvre des stratégies sous sectorielles de l'éducation de base intégrées au PDSEB et (viii) la promotion des écoles bilingues, de l'enseignement bilingue franco-arabe et de l'éducation inclusive.

Outre les représentantes et représentants des groupes thématiques du PDSEB et des services centraux des ministères en charge de l'éducation de base (MENA, MASSN, MESS, MJFPE), ont pris part à cette mission conjointe de suivi :

- les services déconcentrés et rattachés du MENA ;
- les ministères partenaires (MEF, MATDS, MFPTSS, MHU) ;
- les organisations de l'enseignement privé ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- les organisations non gouvernementales et les associations ;
- les collectivités territoriales ;
- les partenaires sociaux ;
- les personnes ressources.

L'objectif général de la 3^{ème} MCS était de réaliser un suivi de la performance du sous-secteur de l'éducation de base au titre de l'année 2014. Il s'est agi : (i) de présenter le bilan physique et financier des activités et d'apprécier les résultats obtenus en lien avec les cibles; (ii) de formuler des orientations et des recommandations pour une mise en œuvre efficiente du plan d'action 2015 et (iii) de disposer d'un aide-mémoire.

Les résultats attendus de la 3^{ème} MCS étaient les suivants :

- i) le rapport d'exécution des réalisations physiques et financières de 2014 est apprécié ;
- ii) la mise en œuvre des recommandations de la 2^{ème} MCS est appréciée ;
- iii) des orientations et des recommandations pertinentes par programme du PDSEB sont formulées pour une meilleure exécution du plan d'action 2015 ;
- iv) un aide-mémoire de la mission conjointe est signé entre le MENA et les PTF intervenant dans le sous secteur de l'éducation de base.

Les réflexions des groupes thématiques (Accès, Qualité, Education non formelle, Pilotage et Gestion financière) ont alimenté les échanges lors de l'atelier technique. Le présent aide-mémoire¹ présente les principales conclusions et recommandations de cette 3^{ème} MCS.

¹ Tous les documents de référence de la mission conjointe de suivi, y compris l'aide-mémoire signé et le rapport général seront diffusés à l'ensemble des participants.



I./ BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB

I.I. Suivi des recommandations de la 2^{ème} mission conjointe

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveaux de réalisation	Observations	Conditions critiques	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle							
	1.1. Elaborer la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives en prenant en compte la problématique de l'entretien et de la réhabilitation/réfection	DGEES	3 ^{ème} MCS	Document de stratégie nationale adopté	- Liste restreinte des consultants identifiée - Demande d'avis de non objection sur la demande de proposition reçue par le partenaire financier le 8 avril 2015	La DSRIE devient la structure responsable de la mise en œuvre de cette recommandation	- Offres non satisfaisantes - Défection des soumissionnaires consultés - Objection du partenaire - Validation de la demande de proposition reçue le 8 avril 2015	- Impliquer les principales structures concernées dans la réalisation de l'étude - Poursuivre le recrutement du consultant pour la réalisation de l'étude. - Réaliser l'étude - Valider les résultats de l'étude

N°	Recommendations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveaux de réalisation	Observations	Conditions critiques	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
	1.3. Assurer la diffusion et l'utilisation des outils du mécanisme conjoint MENA/communes par tous les acteurs concernés aux niveaux déconcentré et décentralisé	DGEES	3 ^{ème} MCS	Mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes de la mise en œuvre des compétences transférées et ses outils effectivement utilisés	Mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes de la mise en œuvre des compétences transférées et ses outils effectivement utilisés	Pour faciliter le fonctionnement du mécanisme, un arrêté interministériel déjà signé par le MENA est en cours de signature au niveau des ministères partenaires	- Non appropriation du mécanisme et de ses outils par les communes - Difficile remontée de l'information du niveau communal vers le MENA	- Renforcer l'utilisation des outils du mécanisme (ajustement, exploitation, maîtrise) - Diffuser l'arrêté interministériel portant adoption du mécanisme de suivi conjoint MENA/communes
	1.4. Elaborer un mécanisme pour l'institutionnalisation d'une journée annuelle de programmation et de validation des sites au niveau provincial en collaboration avec les maires et les CCEB.	DGEES	3 ^{ème} MCS	Mécanisme élaboré	- Mécanisme élaboré - Tenue d'une journée provinciale de validation des sites dans les 45 provinces	Néant	Néant	Prendre un arrêté portant institutionnalisation de la journée provinciale de validation des sites des infrastructures éducatives
2 Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle								
2.1.	Valider et diffuser la feuille de route de la matrice de performance de la qualité de l'éducation de base pour une utilisation effective par les acteurs.	DGIREF	3 ^{ème} MCS	Feuille de route validée.	Feuille de route validée et diffusée.	Néant	Néant	Néant
2.2.	Elaborer le document cadre d'orientation général du curriculum de l'éducation de base.	DGIREF	3 ^{ème} MCS	Cadre d'orientation du curriculum disponible	Cadre d'orientation du curriculum adopté	Néant	Néant	Néant

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveaux de réalisation	Observations	Conditions critiques	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
	2.3. Mener une étude sur les conditions (institutionnelles, techniques, pédagogiques, financières, etc.) de mise en place des INAFEEB.	DGEB	3 ^{ème} MCS	Rapport définitif de l'étude disponible	- Comités de pilotage et technique mis en place - Consultantats recrutés	Démarrage programmé pour avril 2015	Néant	- Conduire l'étude - Valider le rapport de l'étude
	2.4. Elaborer le document d'orientation de la réforme du système d'évaluation et de certification en prenant en compte le continuum de l'éducation de base, les langues nationales et les spécificités des écoles franco-arabes.	DECEB	3 ^{ème} MCS	Document d'orientation de la réforme disponible	Document d'orientation disponible	Néant	Néant	Néant
	2.5. Valider la stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique	DGIREF	3 ^{ème} MCS	Document de stratégie validé et diffusé	Document de stratégie validé et diffusé	Néant	Néant	Néant
	2.6. Rendre effective l'expérimentation sur le processus de gestion décentralisée des cantines scolaires avec l'implication de la communauté éducative.	DAMSSE	3 ^{ème} MCS	302 COGES expérimentent la gestion directe d'acquisition et de l'approvisionnement des écoles en vivres	-302 COGES formés sur le processus d'acquisition et de gestion des vivres	-Risque de non réalisation de la recommandation en l'état avec les limites fixées par le MEF -Comptes ouverts	Limites fixées par les directives du MEF -Le MEF propose au MENA de signer des conventions avec les UNP du BF	Expérimenter l'option de transfert des ressources aux communes pour la gestion des vivres en collaboration avec les COGES

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveaux de réalisation	Observations	Conditions critiques	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
3	Développement de l'éducation non formelle							
	3.1. Valider la stratégie de généralisation des cartes communales de l'alphabétisation et entamer sa mise en œuvre.	DGESS	3 ^{ème} MCS	Stratégie validée et mise en œuvre	Méthodologie d'enquête sur l'alphabétisation élaborée par la DGESS en collaboration avec l'INSD.	- La méthodologie élaborée ne répond pas à la recommandation - La stratégie en écriture doit prendre en charge tous les niveaux de l'ENF	Néant	-Revoir la méthodologie par une concertation entre tous les acteurs intervenant dans l'ENF - Elaborer la stratégie nationale de la carte communale en ENF
	3.2. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des appentissages en ENF.	DECEB	3 ^{ème} MCS	Guide et outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF finalisés	Projet de guide et outils d'évaluation élaborés	- Les outils ne sont pas testés - Certaines disciplines (SVT par exemple) ne sont pas prises en compte	Activité non prise en compte dans le PA 2015	- Elaborer les outils manquant à partir du guide - Tester les outils d'évaluation et de certification - Prendre un décret portant normes d'évaluation et de certification en ENF
	3.3. Prendre les textes d'application des décrets portant transfert des compétences et des ressources aux communes et aux régions.	DGENF	3 ^{ème} MCS	Textes d'application des décrets portant transfert des compétences et des ressources aux communes et aux régions disponibles	Concertation MENA/FONAENF sur un projet d'arrêté portant transfert des ressources à l'image de l'arrêté portant transfert des ressources effectué au niveau du formel	Les textes actuels n'empêchent pas le MENA de transférer les ressources aux communes pour la prise en charge des domaines de l'ENF	Néant	- Définir les domaines de l'ENF à financer par les ressources transférées. - Prendre en compte les domaines concernant l'ENF dans l'arrêté conjoint MENA/MEF portant transfert des ressources aux communes.

Nº	Recommendations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveaux de réalisation	Observations	Conditions critiques	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
	3.4. Elaborer une stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes	DGENF	3 ^{ème} MCS	Stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes disponible	Néant	Se référer au code général des collectivités territoriales et à l'expérience du transfert des ressources aux communes pour la prise en charge de l'éducation de base formelle	Néant	-Inscrire dans le PA 2016 du MENA les activités d'ENF à transférer aux communes
4	4 Pilotage de l'éducation de base							
	4.1 Diffuser le PSRC et le PAP actualisés qui prennent en compte le continuum de l'éducation de base.	DRH		PSRC et PAP prenant en compte le continuum de l'éducation de base actualisés et diffusés.		PSRC et PAP prenant en compte le continuum de l'éducation de base actualisés et en cours de diffusion	Néant	Néant
	4.2 Valider la matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB et développer les outils de collecte des données.	DGEES			-Matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB validée -Outils de collecte des données développés	Avant-projet de matrice disponible	Néant	-Finaliser l'avant-projet de matrice -Partager le projet -Valider la matrice et les outils de collecte des données
	4.3 Elaborer et opérationnaliser un canevas de rapportage de la performance de mise en œuvre du PDSEB axé sur les résultats.	SP/PDSEB		Canevas de rapportage de la performance de mise en œuvre du PDSEB axé sur les résultats opérationnel.	Pour la 3 ^{ème} MCS, le canevas élaboré a servi pour la rédaction du rapport annuel 2014 de mise en œuvre du PDSEB	Néant	Néant	Néant

N°	Recommendations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveaux de réalisation	Observations	Conditions critiques	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
5 Gestion financière et allocation des ressources								
	51. Réaliser le bilan du PASF, le solder en vue de reverser les actions pertinentes dans la feuille de route des recommandations des audits du CAST/FSDEB.	DAF	3 ^{ème} MCS	-Bilan du PASF réalisé - Actions pertinentes reversées dans la feuille de route du CAST/FSDEB		Onze (11) actions pertinentes identifiées sont à reverser dans le projet 2015 de la feuille de route des recommandations des audits du CAST/FSDEB	Néant	- Partager le document avec l'ensemble des acteurs - Inscrire les 11 actions pertinentes identifiées dans la feuille de route du CAST/FSDEB -Mettre en œuvre les recommandations issues du PASF
	52. Elaborer un manuel de procédures de la gestion des fournitures scolaires assorti d'un outil de rendu de compte.	DAF	3 ^{ème} MCS	Manuel de procédures de gestion des fournitures scolaires assorti d'un outil de rendu de compte disponible	- Projet de manuel de procédures sur la gestion des fournitures scolaires et le fonctionnement courant des écoles disponible	Néant	Néant.	-Organiser un atelier de validation administrative du projet de manuel -Diffuser le manuel. -Former les acteurs à son utilisation
	53. Mettre en application le tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires dans le cadre de l'annualité budgétaire sous la responsabilité d'une cellule de veille	DAF	3 ^{ème} MCS	Tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires appliquée	Calendrier de la conclusion des conventions MOD respecté jusqu'au 30 octobre 2014	Après le 30 octobre 2014, le calendrier n'a pu être respecté	Effets de la crise sociopolitique	- Achever en 2015 le processus engagé en 2014 (juin 2015 pour la signature des conventions) -Introduire auprès du MEF la requête de l'anticipation -Reconduire le processus d'anticipation de la réalisation des infrastructures en respectant le même calendrier

I.2. Appréciation du rapport annuel 2014 de mise en œuvre du PDSEB

I.2.1. Observations sur le rapport

De façon globale, le rapport annuel 2014 de suivi du PDSEB a été jugé de bonne qualité. Il rend suffisamment compte de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la deuxième MCS et permet de mieux apprécier les progrès réalisés par rapport aux cibles. La méthode participative utilisée dans la rédaction du rapport ainsi que l'adéquation du canevas de rapportage avec les programmes et les résultats du PDSEB ont contribué à améliorer le contenu.

Cependant, il y a des améliorations à apporter en ce qui concerne le renseignement des indicateurs et les analyses faites. Par exemple, l'analyse des disparités régionales n'a pas été soutenue par des tableaux d'indicateurs comparatifs. Il en est de même de l'analyse des conséquences du glissement de l'exécution financière et physique d'une année à l'autre ainsi que celles de l'impact de la régulation budgétaire sur le nombre des infrastructures éducatives programmées.

Au niveau du programme « Développement de l'accès à l'éducation de base formelle », le rapport ne fait pas ressortir la situation des classes vacantes, le déficit en personnel enseignant, le montant total des salaires versés au personnel enseignants et l'utilisation des vacataires au post primaire. Les données sur l'éducation inclusive ne sont pas exhaustives. La situation des vivres pillés lors de l'insurrection populaire est faite mais le rapport n'indique pas les dispositions prises pour y remédier.

Pour ce qui concerne le programme « Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle », le rapport n'indique pas la proportion des communes n'ayant pas acquis le cartable minimum. Il manque un tableau de suivi des indicateurs de la formation continue.

Quant à l'éducation non formelle, les statistiques des CFPNF ne sont pas désagrégées selon le genre.

Au niveau de la gestion financière, l'information sur le bilan physique des ressources transférées aux communes est partiellement disponible dans le rapport et les données sur l'exécution financière sont absentes.

I.2.2. Appréciation de la performance de l'éducation de base

• Développement de l'accès à l'éducation de base formelle

Les principaux indicateurs d'accès à la scolarisation, tant au préscolaire, au primaire qu'au post-primaire, ont progressé en 2014 (nombre de nouveaux inscrits, TBA, TBA/filles, TBS, TBS/filles) sans toutefois atteindre leurs cibles². Par ailleurs, le taux de transition au post-primaire a largement dépassé la cible, occasionnant des contraintes importantes dont l'accueil des élèves et la mise à disposition d'enseignants.

Cette situation s'explique principalement par la faible capacité d'accueil du système éducatif de base, le retard important pris dans la réalisation des infrastructures éducatives, le déficit en places assises et la mauvaise gestion des flux d'élèves entre le primaire et le post-primaire.

• Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle

Plusieurs indicateurs de qualité ont progressé en 2014 dont principalement le taux de redoublement au primaire (qui reste néanmoins élevé au CM2) et au post-primaire, le taux de promotion au post-primaire ainsi que tous les indicateurs de scolarisation des filles. Ces progrès s'expliquent par la mise en œuvre de la politique de gratuité notamment la distribution des manuels et fournitures scolaires, la dotation des écoles en consommables scolaires, lampes solaires, le fonctionnement de la cantine scolaire dans certaines régions et à l'engagement des acteurs à tous les niveaux.

² Cf. annexes 2 et 3 du présent aide-mémoire.

Le taux de réussite au CEP est passé de 60,9% en 2013 à 82,23% en 2014. Cet important accroissement, au regard des résultats des années précédentes et des résultats des évaluations des acquis scolaires, nécessite une analyse plus approfondie afin d'en tirer des leçons.

Les taux d'achèvement et de survie n'ont pas progressé, sauf pour les filles qui désormais achèvent mieux leur scolarité primaire que les garçons. Cette situation s'explique principalement par la surcharge et la précarité de certaines salles de classe ainsi que la faible présence des enseignants en classe dans certaines régions.

Au regard de ce qui précède, on relève que l'efficacité interne du système reste faible. Les efforts doivent alors se poursuivre pour soutenir les acquis, optimiser la gestion des ressources et améliorer les indicateurs.

• Développement de l'éducation non formelle

Les indicateurs d'ENF n'ont pas atteint leurs cibles. Certains indicateurs tels que le nombre d'apprenants de 15 ans et plus inscrits et évalués, le nombre de CPAF ouverts ont connu une régression. Cette contre-performance résulte de la baisse du nombre de centres financés par le FONAENF. En effet, la part du budget du MENA consacré au développement de l'ENF a connu une régression passant de 8% en 2008 à 4% en 2014. De même, les ressources allouées au FONAENF ont progressivement diminué ces trois dernières années. Le FONAENF devra se doter de moyens pour collecter des fonds supplémentaires auprès de différents partenaires financiers non traditionnels.

Du point de vue de la qualité, on constate : (i) la question récurrente de l'analphabétisme de retour et du carriérisme chez les apprenants en alphabétisation ; (ii) l'inexistence d'un dispositif adéquat d'évaluation et de certification ; (iii) la faible reconnaissance des acquis des apprenants sur le marché du travail ; (iv) le faible développement de l'environnement lettré et (v) la non validation des innovations.

Par ailleurs, les sortants des centres de formation professionnelle du non formel (CFPNF) éprouvent des difficultés à s'installer sur le marché de l'emploi après leur formation par manque d'accès aux fonds nationaux de promotion de l'emploi et par manque de valorisation des nouveaux titres et diplômes délivrés.

• Gestion financière et allocation des ressources

Au 31 décembre 2014, le taux d'exécution globale du budget Etat est de 99,97% et celui du CAST/FSDEB de 56,43%. Le taux de mise en œuvre du plan de passation des marchés pour le budget de l'Etat est de 93,71% selon le nombre et de 92,64% en valeur relative. Celui du budget CAST/FSDEB est de 90,91% en nombre et de 39,11% en valeur relative. Quant à l'indicateur de l'effort national en faveur du secteur de l'éducation de base, il est de 16,01% en 2014. La cible de 16% a été atteinte ; néanmoins, cet indicateur diminue depuis 2012.

En dépit des difficultés rencontrées au cours de la gestion 2014, le taux d'exécution du budget Etat a été jugé très satisfaisant (99,97%). Par contre celui du CAST-FSDEB est jugé insatisfaisant (56,43%). Cette situation du CAST/FSDEB est due d'une part, à des restrictions budgétaires intervenues au dernier trimestre 2014 et d'autre part, au non aboutissement de marchés de réalisation d'infrastructures en 2014.

I.2.3. Suggestions

La performance du sous-secteur de l'éducation de base dépend de la réalisation des activités programmées. En 2014, on constate que plusieurs activités concourant à l'atteinte des résultats n'ont pas été réalisées. Les raisons généralement avancées pour justifier cette situation se limitent aux difficultés de déblocage des ressources pour la mise en œuvre des activités sans situer les responsabilités.



Il conviendrait aussi de prendre en compte entre autres la justification tardive de certaines dépenses, les préfinancements d'activités et le manque d'anticipation dans l'exécution budgétaire.

Par ailleurs, il est nécessaire de renforcer la communication institutionnelle pour clarifier la notion de gratuité de l'éducation.

En vue d'améliorer la qualité du rapport annuel 2014 de suivi du PDSEB, il est important de : (i) actualiser les données du rapport avec les documents complémentaires élaborés pour la mission conjointe ; (ii) renseigner les indicateurs manquants dans la matrice; (iii) compléter les tableaux sur les difficultés/enseignements tirés/solutions, sur les disparités et le consolidé sur les infrastructures éducatives afin que le rapport soit véritablement un outil d'aide à la décision ; (iv) indiquer la proportion de communes n'ayant pas pu mettre en œuvre le cartable minimum ; (v) insérer un tableau de suivi des indicateurs de la formation continue et affiner davantage l'analyse sur les taux de réussite aux examens scolaires et (vi) systématiser l'analyse des résultats (causes/raisons, conséquences, perspectives en prenant en compte les risques et hypothèses) des programmes, en particulier l'analyse des disparités géographiques et des indicateurs de qualité de l'éducation.

Pour améliorer la performance du système éducatif de base, il est urgent de : (i) trouver un mécanisme d'accélération de la réalisation des infrastructures éducatives pour assurer une mise en œuvre réussie du continuum, (ii) maîtriser les flux des élèves entre le primaire et le post-primaire, (iii) revoir les modalités de gestion et de financement de l'ENF, notamment l'allocation conséquente des ressources financières au FONAENF, le transfert des ressources aux communes pour le développement de l'ENF, l'application du cahier des charges des intervenants, la validation et la diffusion des innovations éducatives, l'amélioration du mécanisme de mobilisation de ressources par le FONAENF et (iv) améliorer l'allocation et la gestion des ressources du sous-secteur de l'éducation de base.

II./ Réflexion thématique par programme

II.1. Amélioration de l'accès à l'éducation de base formelle

- Actions de résorption des disparités dans l'éducation de base formelle : réussites, échecs et pistes de solution.***

Constat : les principales disparités dans l'accès à l'éducation de base sont de trois ordres : (i) disparités de genre, (ii) disparités géographiques, (iii) disparités socio-économiques et d'inclusion. Hormis l'atteinte de la parité de genre au niveau du TBS et du TAP au primaire, les disparités constituent un enjeu pour l'atteinte de la scolarisation primaire universelle.

Analyse : la progression vers l'équité est lente au niveau de l'enseignement de base du fait que les actions ont longtemps été orientées vers l'ensemble des populations sans tenir compte des spécificités des groupes concernés. A cet égard, l'approche de la planification au niveau commune, en expérimentation en 2015, pourrait être une opportunité pour mieux cibler les interventions. Aussi, la stratégie nationale de développement de l'éducation inclusive en cours d'élaboration permettra de prendre des options pour une meilleure intégration des enfants en situation de handicap.

Recommandation : suivre et évaluer les dix plans d'action communaux expérimentés en 2015 pour affiner le traitement des questions de disparités.

II.2. Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle

• La gouvernance scolaire

Constat : on constate une diversité d'organes communautaires de gestion participative de l'école (APE/AME/COGES) et une multitude d'outils (PEQ, EQAmE, tutorat, gouvernement des enfants, éducation par les pairs) qui créent une confusion au niveau des acteurs de terrain. Il en résulte une dispersion des ressources et une faible capitalisation des acquis, des conflits d'intérêts entre acteurs et des difficultés à porter les innovations à l'échelle.

Analyse : l'absence d'un cadrage institutionnel pour la coordination et le suivi des approches ainsi que la faible synergie d'actions dans les différentes interventions expliquent en partie les constats. Il est alors recommandé d'élaborer une approche intégrée de gouvernance scolaire.

Recommandation : élaborer une approche intégrée de gouvernance scolaire pour assurer une meilleure gestion de l'école.

• La mise en œuvre des recommandations issues des évaluations des acquis scolaires (EAS)

Constats : les recommandations issues des différentes études pour l'amélioration de la qualité des apprentissages ne sont pas toujours mises en œuvre par les structures concernées. Le taux de mise en œuvre de ces recommandations est inférieur à 50%.

Analyse : cette situation est imputable entre autres à une insuffisante appropriation des recommandations par les acteurs concernés et à l'absence d'un dispositif d'accompagnement pour leur prise en charge. Cette faible proportion de recommandations mises en œuvre ne permet pas d'améliorer la qualité des apprentissages scolaires.

A cet effet, il est recommandé de prendre en charge les principales recommandations des évaluations des acquis scolaires dans le plan d'action de mise en œuvre de la matrice de performance de la qualité de l'éducation de base pour leur mise en œuvre par les structures centrales, déconcentrées et décentralisées.

Recommandation : prendre en charge les principales recommandations des évaluations des acquis scolaires dans le plan d'action de mise en œuvre de la matrice de performance de la qualité de l'éducation de base.

II.3. Développement de l'éducation non formelle

• Le renforcement des capacités du personnel de l'éducation non formelle : quelle stratégie ?

Constat : le personnel de l'ENF comprend, d'une part, les agents des opérateurs et d'autre part, les cadres de l'Etat et des organismes d'appui formant ainsi un ensemble hétérogène. Pour renforcer les capacités de ce personnel, des sessions de formation sont organisées suivant les besoins exprimés et la disponibilité des ressources.

Analyse : l'ENF dispose d'acteurs professionnels formés à travers des sessions de courte durée ou dans des écoles spécialisées comme l'ENS-UK, la filière DEDA et les ENEP. La perspective de doter le personnel du MENA d'un statut particulier permet d'inscrire l'ENF dans une dynamique de professionnalisation accrue et de stabilisation de ses cadres.

En dépit de ces acquis, la formation des animateurs, superviseurs, formateurs aux métiers, responsables FTS, coordonnateurs d'alphabétisation et leur mobilité demeurent une préoccupation. Cette situation est due à l'absence de plan de carrière motivant qui crée une précarité d'emploi se traduisant par des défaillances dans le management de la qualité et la gouvernance du sous-système



de l'ENF. Il est alors nécessaire de faire un état des lieux de la qualification du personnel de base et d'envisager un système de reconnaissance des prestations et de motivation.

Recommandation : mener une étude sur la motivation (statut/carrière) des animateurs, des superviseurs, des formateurs aux métiers, des responsables FTS et des coordonnateurs de l'éducation non formelle.

II.4. Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base

- *Comment améliorer l'efficacité des missions conjointes de suivi du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) ?*

Constat : la mission conjointe de suivi constitue l'une des quatre instances de travail du PDSEB. La pratique actuelle des missions conjointes de suivi est davantage centrée sur des réflexions thématiques alors que les textes prévoient que l'accent soit mis sur l'analyse du bilan annuel physique et financier.

Analyse : l'option de mener des réflexions sur des thèmes prioritaires demeure une initiative positive à poursuivre au sein du cadre partenarial et des groupes thématiques. Cependant, la durée des travaux d'une MCS est insuffisante pour permettre des réflexions approfondies sur les sujets à traiter. Un recadrage de la MCS s'impose en vue de s'appesantir sur l'analyse de la performance du système éducatif de base.

Recommandations :

- prendre un arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) ;
- mettre en œuvre un plan d'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques.

II.5. Gestion Financière et Allocation des Ressources

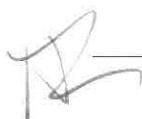
- *Quel contrôle interne dans la passation des marchés publics et la justification des dépenses ?*

Constat : des anomalies sont constatées dans la procédure de passation des marchés publics et dans la gestion des ressources (justification, classement, archivage). Au titre de la justification des dépenses, les difficultés rencontrées sont relatives au préfinancement des activités, au non-respect de la nomenclature des pièces justificatives et à la faiblesse du contrôle hiérarchique exercé par les responsables des structures centrales et déconcentrées.

Analyse : ces anomalies découlent principalement des régulations budgétaires, de la négligence ou de la non maîtrise des procédures et de la faiblesse de contrôle hiérarchique. Les études de diagnostics interne et externe en matière de passation de marchés publics, de contrôle interne et de cartographie des risques en cours sont des opportunités à saisir pour corriger les différents dysfonctionnements. Il est alors nécessaire d'accompagner les responsables et les gestionnaires des structures centrales et déconcentrées dans l'application de la règlementation générale des marchés publics et des délégations de services publics, dans l'exécution de la dépense et dans l'archivage des pièces justificatives.

Recommandations :

- mettre en œuvre la feuille de route en ce qui concerne l'application de la règlementation générale des marchés publics et des délégations de services publics et l'archivage des pièces justificatives ;



- mettre en place la cellule de contrôle interne et de suivi/évaluation prévue par le manuel de procédures de la DAF ;
- élaborer un référentiel qui fixe les délais de traitement des dossiers de marchés publics au niveau du MENA.



CONCLUSION

Les objectifs poursuivis et les résultats escomptés de la 3^{ème} MCS du PDSEB ont été atteints. Au total, dix-neuf (19) recommandations ont été retenues.

Le 3^{ème} rapport de mise en œuvre du PDSEB fait observer une évolution positive des indicateurs d'accès à l'exception de ceux de l'ENF et de certains indicateurs de qualité. On note également une avancée importante de tous les indicateurs de scolarisation des filles.

Pour améliorer la performance globale du sous-secteur de l'éducation de base, les efforts doivent être renforcés en vue de relever les défis que sont : (i) l'accélération de la réalisation des infrastructures éducatives ; (ii) une meilleure prise en compte des disparités ; (iii) une augmentation des ressources allouées à l'ENF et le respect du cahier des charges des acteurs de l'ENF ; (iv) la mobilisation par le FONAENF de ressources supplémentaires ; (v) l'amélioration de la gestion financière et du contrôle interne ; (vi) l'expérimentation des nouveaux curricula de l'éducation de base ; (vii) l'anticipation dans la gestion des appels d'offres et (viii) la gestion rationnelle du personnel enseignant de l'éducation de base.

Au regard de ces défis, il convient de souligner les mesures prises par le Gouvernement notamment, la reconstitution des stocks des vivres, la mise en œuvre du programme d'urgence socio-économique, le respect des engagements financiers qui ont permis au sous-secteur de l'éducation de base de contenir les effets de la crise sociopolitique et économique de l'année 2014.

La prochaine MCS est prévue pour avril 2016.

Fait à Ouagadougou, le 23 avril 2015.

Ont signé :

Pour les Partenaires Techniques et Financiers,



Ivan ROBERTS.

Ambassadeur du Canada auprès du Burkina Faso,
Chef de file des PTF de l'éducation de base

Pour le Ministère de l'Education nationale et de
l'Alphabétisation,



Samadou COULIBALY,

Ministre de l'Education nationale et de
l'Alphabétisation

ANNEXE 1 : Tableau des recommandations

La troisième MCS du PDSEB a formulé dix-neuf (19) recommandations qui se présentent comme suit :

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle					
	1.1. Elaboyer la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives en prenant en compte la problématique de l'entretien et de la réhabilitation/réfection.	DSRIE	4 ^{ème} MCS	Document de stratégie nationale adopté.	La DSRIE devient la structure responsable de la mise en œuvre de cette recommandation	<ul style="list-style-type: none"> -Impliquer les principales structures concernées dans la réalisation de l'étude -Poursuivre le recrutement du consultant pour la réalisation de l'étude. - Réaliser l'étude - Valider les résultats de l'étude - Examiner la possibilité de signature des conventions entre les communes bénéficiaires des infrastructures et les structures faitières des tâcherons - Suivre les mises à dispositions des ressources - Suivre les activités menées - Elaborer une méthodologie de suivi et des indicateurs de suivi
	1.2. Suivre et évaluer les dix plans d'action communaux expérimentés en 2015 pour affiner le traitement des questions de disparités.	DGEES	4 ^{ème} MCS	Activité à prérenniser		
				- Document de rapport de suivi disponible - Document d'évaluation des plans communaux disponible.		
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle					
	2.1. Mener une étude sur les conditions (institutionnelles, techniques, pédagogiques, financières, etc.) de mise en place des INAFEEB.	DGEB	4 ^{ème} MCS	Rapport de l'étude disponible.	Démarrage programmé pour avril 2015	<ul style="list-style-type: none"> -Conduire l'étude. - Valider le rapport.
	2.2. Rendre effective l'expérimentation sur le processus de gestion décentralisée des cantines scolaires avec l'implication de la communauté éducative.	DAMSSE	4 ^{ème} MCS	Ressources mises à la disposition de 302 COGES pour l'achat de vivres au profit des écoles.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter l'option de transfert des ressources aux communes pour la gestion des vivres scolaires en collaboration avec les COGES
	2.3. Elaboyer une approche intégrée de gouvernance scolaire pour assurer une meilleure gestion de l'école.	DGEB	4 ^{ème} MCS	Document sur une approche intégrée validée et disponible.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'état des lieux des approches de la gouvernance scolaire. - Elaboyer un cadre d'orientation pour une approche intégrée de la gouvernance scolaire.

N°	Recommendations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes
	2.4. Prendre en charge les principales recommandations des évaluations des acquis scolaires dans le plan d'action de mise en œuvre de la matrice de performance de la qualité de l'éducation de base	DGESS	4 ^{ème} MCS	Plan d'action révisé et disponible.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Prioriser les recommandations - Prendre une note d'orientation à l'adresse des structures concernées par les recommandations. - Mettre en place d'un tableau de bord de suivi des recommandations par structure.
3	Développement de l'éducation non formelle					
	3.1. Valider la stratégie de généralisation des cartes communales de l'alphabétisation et entamer sa mise en œuvre.	DGESS	4 ^{ème} MCS	Stratégie validée et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie élaborée ne répond pas à la recommandation - La stratégie en écriture doit prendre en charge tous les niveaux de l'ENF 	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir la méthodologie par une concertation entre tous les acteurs intervenant dans l'ENF - Elaborer la stratégie nationale de la carte communale en ENF
	3.2. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF.	DECEB	4 ^{ème} MCS	Guide et outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF finalisés.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les outils manquant à partir du guide - Tester les outils - Prendre un texte portant normes d'évaluation et de certification en ENF.
	3.3. Prendre les textes d'application des décrets portant transfert des compétences et des ressources aux communes et aux régions.	DGESS	4 ^{ème} MCS	Textes d'application des décrets portant transfert des compétences et des ressources aux communes et aux régions disponibles.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les domaines concernant l'ENF dans l'arrêté conjoint MENA/MEF portant transfert des ressources aux communes.
	3.4. Elaborer une stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes.	DGESS	4 ^{ème} MCS	Stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes disponibles.	Néant	Inscrire dans le plan d'action 2016 du MENA les activités ENF à transférer aux communes.

N°	Recommendations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes
	3.5. Mener une étude sur la motivation (statut/carrière) des animateurs, des superviseurs, des formateurs aux métiers, des responsables FTS et des coordonnateurs de l'éducation non formelle.	DRH	4ème MCS	Rapport définitif de l'étude disponible.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les Termes de référence de l'étude de façon concertée - Recruter les consultants - Conduire l'étude - Organiser la restitution des résultats - Suivre la mise en œuvre des recommandations de l'étude.
	3.6 Valider les innovations en ENF.	DGIREF	4ème MCS	Innovations en ENF validées.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter le processus de validation au GT-ENF - Valider les innovations.
4	Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle					
	4.1. Valider la matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB et développer les outils de collecte des données.	DGEES	4ème MCS	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB validée - Outils de collecte des données développés. 	Néant	<ul style="list-style-type: none"> -Finaliser l'avant-projet -Partager le projet de matrice -Valider la matrice et les outils de collecte des données.
	4.2. Prendre un arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB)	SP/PDSEB	4ème MCS	Arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du PDSEB signé et disponible.	Soumettre l'avant-projet à l'amendement des groupes thématiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un avant-projet d'arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du PDSEB -Valider le projet d'arrêté par le cadre partenarial.
	4.3. Mettre en œuvre un plan d'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques.	SP/PDSEB	4ème MCS	Plan d'amélioration disponible, validé et mis en œuvre.	Impliquer les groupes thématiques dans le processus d'élaboration du plan d'amélioration.	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et valider le projet de plan d'amélioration - Mettre en œuvre le plan d'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques.

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes
5	Gestion financière et allocation des ressources					
	5.1. Mettre en application le tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires dans le cadre de l'annualité budgétaire sous la responsabilité d'une cellule de veille	DAF	4ème MCS	Tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires appliquée	Les actions d'anticipation du processus doivent être entreprises par l'ensemble des acteurs concernés.	<ul style="list-style-type: none"> - Valider le calendrier du processus d'anticipation de la réalisation des infrastructures ; - Achèver en 2015 le processus engagé en 2014 (juin 2015 pour la signature des conventions) ; - Soumettre à l'approbation du MEF la requête relative à l'autorisation d'anticipation pluriannuelle de recrutement des opérateurs de la MOD <p>Prevoir la formation dans les documents de planification (plan d'action, Budget, programme d'activité)</p>
	5.2. Mettre en œuvre la feuille de route en ce qui concerne l'application de la réglementation générale des marchés publics et des délégations de services publics et l'archivage des pièces justificatives	DMP	4ème MCS	- Responsables et gestionnaires des structures centrales et déconcentrées formés	Néant	
	5.3. Elaborer un référentiel qui fixe les délais de traitement des dossiers de marchés publics au MENA	DMP	4ème MCS	Référentiel élaboré	Adopter une démarche participative avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la chaîne de passation de marchés (interne et externe)	<ul style="list-style-type: none"> - Valider le référentiel - Diffuser le référentiel - Partager le référentiel avec les acteurs pour une utilisation effective
	5.4. Mettre en place la cellule de contrôle interne et de suivi/évaluation prévue par le manuel de procédures de la DAF.	DAF	4ème MCS	Cellule de contrôle mise en place.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Partager le manuel de procédure de la DAF avec les acteurs pour une appropriation de son contenu - Rendre opérationnel la cellule de contrôle interne

ANNEXE 2: Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB

Années Scolaires		2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	
Programme	Indicateurs de résultats	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu
	ACCES							
	Préscolaire							
	Nombre d'inscrits (Public + privé)	48 878	59 533	67 321	76 484	72 210	85 667	95 204
	% de filles	49,30	49,44	49,40	50	49,43	50	50
	Primaire							
	1. Nouveaux inscrits au CP1 (Privé+Public)	444 519	470 288	499 401	583 369	541 877	598 024	633 868
	Nombres de filles inscrites	211 701	223 513	238 013	285 185	256 285	292 187	309 669
	% de filles	47,6	47,5	48,6	48,9	47,3	48,9	48,9
	2. Taux brut d'admission (Privé+Public)	85,7	88,3	92,8	97,3	97,0	100	105,0
	TBA Filles	85,7	87,3	92,3	93,1	94,8	95,5	109,0
	TBA 48CP	49,7	53,4	62,5	80,2	75,3	83,4	86,5
	TBA 48CP Filles	49,9	53,3	65	71,3	67,4	75,7	80,1
	3. Taux brut de scolarisation	77,6	79,6	81,3	86,9 ³	83,0	91,8	95,8
	TBS Filles	75	78,1	81	85,9 ⁴	83,2	86,2	90,2
	TBS 48CP	43,7	43,8	50,4	52,3	52,2	60,0	67,7
	TBS 48CP Filles	42,4	43,1	50,7	47,5	48,3	56,0	64,3
	4. % des effectifs en zone rurale ⁵	74,2	73,6	74	-	73,6	-	-
	5. Nombre de salles de classe	40 912	43 661	47 709	53 625	50 444	54 097	58 014
	6. Nombre de maîtres chargés de cours	40 639	43 330	47 271	53 625	50 582	54 413	58 534
	Post-primaire							
	Effectifs totaux	498 538	560 159	613 889	786 807	813 654	961 449	1 136 091
	Dont filles	221 080	253 452	285 230	358 807	372 654	444 491	530 175
	7. Nouveaux inscrits en 6 ^{ème} (Public + privé)	133 706	152 671	171 816	199 155	191 639	230 844	282 924
	Nombres de filles Inscrites	60 168	68 757	80 033	93 238	90 892	108 623	133 257
	% de filles	45,0	45,5	46,6	46,9	47,3	47,1	47,1
	8. Taux brut d'admission (Public+privé)	32,6	35,7	38,6	44,9	39,8	48,4	54,9
	TBA Filles	29,5	32,5	36,5	50,3	38,7	56,8	51,3
	9. Taux brut de scolarisation	32,3	34,9	36,7	40,8	38,2	45,0	48,8
	TBS Filles	28,6	31,7	34,4	38,2	36,8	41,4	46,3
	10. Nouveaux inscrits en 6 ^{ème} (Public + privé)	133 706	152 671	171 816	199 155	191 639	230 844	282 924
	Nombres de filles Inscrites	60 168	68 757	80 033	93 238	90 892	108 623	133 257
	% de filles	45,0	45,5	46,6	46,9	47,3	47,1	47,1
	11. Taux brut d'admission (Public+privé)	32,6	35,7	38,6	53,2	39,8	60,1	54,9
	TBA Filles	29,5	32,5	36,5	50,3	38,7	56,8	51,3
	12. Taux brut de scolarisation	32,3	34,9	36,7	40,8	38,2	44,2	48,8
	TBS Filles	28,6	31,7	34,4	38,2	36,8	41,4	46,3
B. Non formel	13. Nombre d'inscrits en AI + autres formules	179 042	174 626	180 397	304 498	210 779	391 605	411 185
	% des femmes	66,5	69	69,2	60	69,2	60	60

³Il s'agit des cibles fixées au niveau du document de programme soumis au PME

⁴Il s'agit des cibles fixées au niveau du document de programme soumis au PME

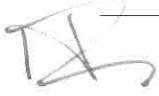
⁵Peu pertinent de faire une prévision par milieu

A. Formel

Années Scolaires		2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014		2014/2015	2015/2016
Programme	Indicateurs de résultats	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu
	14. Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	57 561	133 394	275 167	240 952	210 791	393 383	411 606
	% des femmes		66	68,3	58	69,6	60	60
	<i>QUALITE⁶</i>							
	<i>Primaire</i>							
	15. Taux de redoublement par sous cycle (%)							
	CP	4,2	4,1	3,8	-	3,5	-	-
	Dont filles	3,9	3,7	3,4	-	3,1	-	-
	CE	7,2	5,7	6,2	-	5,7	-	-
	Dont filles	7	5,3	5,8	-	5,4	-	-
	CM	18,6	18,1	15,6	-	13,6	-	-
	Dont filles	19,6	19,4	16,8	-	14,6	-	-
	16. Taux d'abandon par sous cycle (%)							
	CP	4,9	4,9	4,3	-	4,7	-	-
	Dont filles	5,1	5	4,0	-	4,5	-	-
	CE	4,8	4,6	5,9	-	6,2	-	-
	Dont filles	3,3	3,8	2,9	-	4,3	-	-
	17. Taux de promotion par sous cycle (%)							
	CP	91,2	91,1	91,9	-	91,7	-	-
	Dont filles	91,4	91,3	92,6	-	92,2	-	-
	CE	88,2	88	88,3	-	88,0	-	-
	Dont filles	89,9	90,1	90,7	-	90,2	-	-
	18. Taux de réussite au CEP (%)	64	65,2	60,9	-	82,2	77,5	80,2
	Dont filles	60	68,9	65,1	-	80,2	-	-
	19. Taux d'achèvement au primaire ⁷ (%)	52,1	55,1	59,5	63,9	57,6	68,2	72,6
	Dont filles	49,1	53,7	59,6	-	59,7	-	-
	20. Ratio livres/élève							
	Calcul	1,2	1,2	1,5	1	0,6	1	1
	Lecture	1,2	1,2	1	1	0,9	1	1
	<i>Post-primaire</i>							
	21. Taux de redoublement par niveau (%)							
	6 ^{ème}	24,6	23,6	22,7	-	21,5	-	-
	Dont filles	25,8	25,1	23,5	-	21,9	-	-
	5 ^{ème}	24,8	23,7	22,4	-	21,1	-	-
	Dont filles	25,8	25,0	23,6	-	21,8	-	-
	4 ^{ème}	27,3	26,5	25,5	-	22,6	-	-
	Dont filles	28,4	29,8	27,3	-	23,8	-	-
	22. Taux d'abandon par niveau							
	6 ^{ème}	12,7	13,0	12,3	-	12,5	-	-
	Dont filles	11,5	11,4	11,1	-	11,4	-	-
	5 ^{ème}	8,1	10,7	11,5	-	10,7	-	-

⁶Il est impossible de faire des projections pour les indicateurs de qualité.

⁷ Il s'agit des cibles fixées au niveau du document de programme soumis au PME



Années Scolaires		2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014		2014/2015	2015/2016
Programme	Indicateurs de résultats	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu
B. Non formel ⁹	Dont filles	9,3	10,2	10,4	-	10,0	-	-
	4 ^{ème}	-7,5	-5,8	-0,9	-	-4,0	-	-
	Dont filles	-9,5	-10,9	-5,0	-	-4,7	-	-
	23. Taux de promotion par niveau							
	6 ^{ème}	62,7	63,4	65,0	-	66,0	-	-
	Dont filles	62,6	63,4	65,5	-	66,7	-	-
	5 ^{ème}	67,2	65,6	66,1	-	68,2	-	-
	Dont filles	65,0	64,7	66,0	-	68,2	-	-
	4 ^{ème}	80,2	78,8	75,4	-	81,3	-	-
	Dont filles	81,1	81,0	77,8	-	80,9	-	-
	24. Taux de réussite au BEPC ⁸	30,6	52,3	22,6	29,1	28,7	35,4	41,8
	Dont filles	26,3	47,2	17,5	-	24,4%	-	-
	25. Nombre d'apprenants évalués en AI + autres formules ¹⁰	171 155	169 328	174 079	-	206 015	-	-
	Nombre de femmes	114 377	117 576	120 834	-	142 715	-	-
	% de femmes	66,8	69	69,4	-	69,3	-	-
	26. Nombre d'apprenants évalués en FCB + autres formules	54 093	128 077	265 699	-	206 730	-	-
	Nombre de femmes	34 115	85 222	181 854	-	143 539	-	-
	% de femmes	63,1	67	68,4	-	69,6	-	-
	27. Nombre de déclarés alphabétisés	60842	115 544	237 172	314 117	189 581	348 125	370 276
	Nombre de femmes	37911	76 782	161 541	103 269	131 434	201 913	214 760
	% de femmes	61,31	66	68,1	32,9	69,3	58,0	58,0
	28. Taux d'alphabétisation ¹¹	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

⁸ Il s'agit des cibles fixées au niveau du document de programme soumis au PME

⁹ Absence de documents de référence pour la prévision des effectifs de l'enseignement non formel

¹⁰ Peu pertinent de faire une prévision des apprenants évalués en AI et en FCB et autres formules

¹¹ Le taux d'alphabétisation issu l'enquête QUIBB de l'INSD est de 28,7%. Ce taux n'a pas encore été renseigné et aucune estimation n'est disponible.



ANNEXE 3: Matrice de mesure des résultats du PDSEB

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecart			
		2012/2013	2013/14	2014/2015	2015/2016			
		2013	2014	2015	2016			
UNIVERSITÉ SCOLARISATION PRIMAIRE	<i>Indicateurs globaux</i>							
	TAP	59,5%	63,9%	57,6%	-6,3%	68,2%	72,6%	DGESSION/MENA
	% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation ¹²	19,9%	19,9%	16,41%	-3,49	20,0%	20,0%	DGESSION/MENA
	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base ¹³	75,5%	73,7%	75,8%	2,1%	75,5%	78%	DGESSION/MENA
								Budget de l'Etat
CONTINUUM EDUCATIF	<i>Indicateurs globaux</i>							
	TBS primaire	81,3%	86,9%	83,%	-3,9%	91,1%	95,3%	DGESSION/MENA
	L'aux de transition au post-primaire	52%	56,9%	53,7% ¹⁴	-3,2%	61,9%	67,0%	DGESSION/MENA
	TBS au préscolaire	3,5%	4,2%	4%	-0,2%	4,6%	5,0%	DEP/MASSN
	Ratio élèves/classe au primaire	56,1	56,0	51,4	-4,6	56,0	56,0	DGESSION/MENA
	Nombre de salles de classe construites par an au primaire	1989 ¹⁵	3 580	1 970	-1 610	4 311	4 455	DGESSION/MENA
								Rapport annuel sur les constructions

¹² Cet indicateur renseigne la proportion des ressources intérieures allouées au secteur de l'éducation par rapport au budget global de l'Etat sur les ressources publiques. Il s'agit du total des ressources allouées à l'éducation sur le total des ressources publiques (ligne 25 du modèle) ;

¹³ Il s'agit du montant total des ressources publiques allouées à l'éducation de base sur le montant total des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation (voir ligne 984).Cet indicateur diffère de celui présenté en annexe du document de convention AFD CBF 1259 01 G, convention de financement en date du 14 novembre 2013 pour rendre cohérent l'effort en matière d'investissement au profit du secteur de l'éducation. L'option prise par le secteur consiste à faire baisser la part de ressources consacrée à l'éducation de base en la faisant passer de 75,5% en 2013 pour se stabiliser autour de 70% en 2016.

¹⁴ Cet indicateur a été aligné sur la décision gouvernementale d'absorber au moins 75% des élèves admis au CEP 2014.



¹⁵ Cet indicateur renseigne le nombre de salles de classe construites par an au primaire. Il fait le rapport du nombre de salles de classes à construire sur celles effectivement construites au fil de l'année n

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs						Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecart	Cible	Cible		
		2012/2013	2013/14	2014/2015	2015/2016				
<i>Indicateurs de processus</i>									
	Les actions de consolidation préalables à la mise en œuvre du continuum sont réalisées ¹⁶		Adoption du décret n°2013-786 du 24 septembre 2013 portant organigramme du MENA et des arrêtés portant organisation des directions	Programmation concertée au niveau national, des recrutements des enseignants du préscolaire, du primaire et du post primaire est réalisée	Les mesures institutionnelles définissant le continuum éducatif (cycles terminaux, passerelles, examens et certification) sont adoptées	SG	février	Textes réglementaires	
	Les éléments clés pour l'organisation du continuum sont disponibles ¹⁷	Sans objet	Profil des élèves et des enseignants révisé et disponible	Calendrier de préparation de la mise en œuvre de la réforme élaboré et approuvé	Les Curricula et les examens de fin de cycle sont révisés	SP/PDSEB	février	Rapport annuel d'état d'avancement	
	La programmation annuelle des constructions scolaires prend en compte l'équilibre et le rythme d'expansion des 3 ordres d'enseignement (préscolaire, primaire et post-primaire) et est en harmonie avec les programmes prioritaires ¹⁸	OUI	Oui	Oui	DGESSION/MENA	novembre		Programme d'action annuel des infrastructures scolaires	

¹⁶ Il s'agit de l'ensemble des mesures administratives nécessaires à la mise en œuvre du continuum

¹⁷ Il s'agit de l'ensemble des mesures techniques nécessaires pour la mise en place de cette réforme : curricula et curriculum de l'éducation de base (profil des apprenants et des enseignants), modalités d'organisation de l'éducation de base (2014 et 2015), utilisation des infrastructures éducatives, l'encadrement, le suivi évaluation, les passerelles et les transitions.

¹⁸ Il s'agit ici de vérifier que la programmation annuelle des constructions scolaires tient compte des éléments suivants : Expansion du primaire et des autres niveaux du continuum, de la résorption des pailotes au primaire, de la normalisation des écoles du primaire (effectifs pléthoriques), de la résorption des disparités géographiques (constructions dans les communes prioritaires).

¹⁹ Cet indicateur permet de suivre la capacité et le niveau de réalisation des infrastructures éducatives notamment les SDC par les communautés ;

20 Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°14 du bilan du PA 2014 en additionnant les constructions sur fonds propres, par les OND/Association, par le jumelage et autres partenaires.

22 Cet indicateur permet de suivre la capacité et le niveau de réalisation des infrastructures éducatives notamment les SDC par les communautés.

Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°14 du bilan du PA 2014 en additionnant les constructions sur transfert, sur fonds propres, réalisées par les OND/Association, par le jumelage et autres partenaires

²³ Cet indicateur permet de mesurer la parité des deux sexes du taux d'achèvement au primaire.

²⁴ Cet indicateur permet de mesurer la parité des deux sexes du taux de transition au secondaire, données de l'année n-1 du taux de transition des filles sur le taux de transition des garçons.

25 Cet indicateur permet de renseigner la proportion de communes ayant enregistré un TBS en deçà du TBS national ; il s'obtient en faisant le rapport entre le nombre de communes n'ayant pas atteint le TBS national multiplié par cent sur le nombre total de communes. Il s'agit de suivre l'évolution de la scolarisation dans les communes à faible TBS en vue de prendre les dispositions qui s'imposent au cours de la mise en œuvre de la première phase du Programme. Cet indicateur peut être biaisé par les déplacements de population insuffisamment pris en compte dans les projections démographiques.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs						Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecart	Cible	Cible	
		2012/2013	2013/14	2014/2015	2015/2016	2015	2016	
<i>Indicateurs de processus</i>								
	Nombre de salles de classe du primaire additionnelles construites dans les communes prioritaires	Sans objet (Non applicable)	177	297 ²⁷	120	180	DGESS/MENA	Rapport DGESS/MENA sur l'état de réalisation des constructions scolaires
	% des filles du primaire nouvellement bénéficiaires de la RAE dans les communes d'expérimentation	Sans objet	0	Sans objet		20%	DAMSE/MENA	Rapport d'activités
	% d'écoles ayant REC moyen >90	3,5%	3%	ND		2%	DGESS/MENA	Annuelle
	<i>Indicateurs locaux (Expérimentation)</i>						Annuaire statistique	
	Nombre de projets d'éducation inclusive intégrés dans les projets PEQ ou EQAme financés dans les communes d'expérimentation ²⁸	Sans objet	0 ²⁹	Sans objet		10	DGESS/MENA/CEB	Annuelle
	<i>Indicateurs locaux (Expérimentation)</i>						Annuaire statistique	

²⁶ Cet indicateur fait le rapport entre les effectifs scolarisés (6-11 ans) sur la population scolarisable de la même tranche d'âge de chaque commune. Il permet de mesurer l'évolution de la scolarisation dans les communes prioritaires et par conséquent de mesurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme de résorption des disparités. Il s'agira de calculer un TBS pour chacune de ces communes et de suivre leur évolution.

²⁷ Cet indicateur a été calculé grâce aux données du tableau 12 du PA 2015 en additionnant les infrastructures réalisées sur autres sources de financement.

²⁸ Il s'agit d'un indicateur pour suivre la mise en œuvre de projets expérimentaux dans les communes d'expérimentation au cours de la première phase, les valeurs cibles ont été estimées de manière prudente, il est possible que les projets qui seront développés au cours de cette phase soient plus nombreux si les conditions préalables sont mises en œuvre.

²⁹ Cette année est consacrée au développement des outils de mise en œuvre et de suivi évaluation ainsi qu'aux actions de sensibilisation nécessaires au démarrage de cette expérience.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs						Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecart	Cible	Origine		
	Score moyen au CP2 en français ³⁰	51,1/100				55,1/100		DGESSION	Biennale
	Score moyen au CM1 en français ³¹	43,2/100				47,2/100		DGESSION	Biennale
	Score moyen CP2 en Mathématiques ³²	43,0/100				47,0/100		DGESSION	Biennale
	Score moyen CM1 en Mathématiques	41,2/100				45,2/100		DGESSION	Biennale
	Taux de réussite au CEP ³³	60,9%	64,4%	82,23%	+17,83	68,1%	72,0%	DEC	Annuelle
	Ratio élève SDC dans le Post-primaire ³⁴	79	70	67	-3	65	60	DGESSION	Annuelle
	Score moyen des élèves de 5ème en Français ³⁵	52/100				56/100		OCECOS	Biennale

Indicateurs globaux

Score moyen au CP2 en français ³⁰	51,1/100			55,1/100		DGESSION	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
Score moyen au CM1 en français ³¹	43,2/100			47,2/100		DGESSION	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
Score moyen CP2 en Mathématiques ³²	43,0/100			47,0/100		DGESSION	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
Score moyen CM1 en Mathématiques	41,2/100			45,2/100		DGESSION	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
Taux de réussite au CEP ³³	60,9%	64,4%	82,23%	+17,83	68,1%	72,0%	DEC	Résultats des examens
Ratio élève SDC dans le Post-primaire ³⁴	79	70	67	-3	65	60	DGESSION	Annuelle
Score moyen des élèves de 5ème en Français ³⁵	52/100				56/100		OCECOS	Biennale
								Evaluation biennale sur les acquis scolaires

³⁰ Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves dans les deux épreuves dispensées (lecture à voix haute et épreuve écrite) pour mesurer le niveau d'acquisition en Français des élèves du CP2.

³¹ Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves dans les deux épreuves dispensées (lecture à voix haute et épreuve écrite) pour mesurer le niveau d'acquisition en Français des élèves du CM1.

³² Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves de CP2 en Mathématiques

³³ Cet indicateur permet de renseigner l'évolution du taux de réussite au CEP. Il fait le rapport entre les candidats présentés sur le nombre de candidats admis. Les valeurs cibles sont issues du modèle de simulation (ligne 173).

³⁴ Cet indicateur permet de situer le nombre moyen d'élèves par SDC. Il s'obtient en faisant le rapport entre les effectifs totaux sur le nombre total de SDC. Il permet de suivre les conditions d'apprentissages dans le post-primaire en vue d'éviter un accroissement non préparé des effectifs dans ce niveau et par conséquent une dégradation de la qualité. Les cibles sont celles du modèle de simulation.

³⁵ Cet indicateur permettant de suivre la qualité des apprentissages au Post-primaire (résultat moyen des élèves de la deuxième année du post-primaire en Français). Il s'agit du résultat moyen obtenu par élèves de 5ème en Français.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs						Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecart	Cible	Origine		
2012/2013	Score moyen des élèves de 5 ^{ème} en Mathématiques ³⁶	2013/14	2014/2015	2015	2014/2015	2015	OCECOS	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
2013	Taux de réussite au BEPC ³⁷	2014	2016	2015	2016	50/100	OCECOS	Biennale	Résultats des examens
<i>Indicateurs de processus</i>									
Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet) ³⁸	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	SG	Annuelle	Notes de service du MENA
Affectation des enseignants vers les 43 communes prioritaires effective le 1er septembre au plus tard (note de service signée avant le 1er septembre) ³⁹	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	SG	Annuelle	Notes de service pour la mise à disposition des enseignants dans les communes
Les manuels sont disponibles au niveau des provinces le 30 juillet au plus tard ⁴⁰	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	DAMSE	Annuelle	PV de réception

³⁶ Cet indicateur permet de suivre la qualité des apprentissages au Post-primaire (résultat moyen des élèves de la deuxième année du post-primaire en mathématiques.

³⁷ Cet indicateur permet de renseigner l'évolution du taux de réussite au BEPC. Il fait le rapport entre le nombre total de candidats admis. Cet indicateur est utilisé pour mesurer la qualité qu'il ne convient pas de confondre avec la transition vers le Lycée.

³⁸ Cet indicateur permet de suivre la mise en œuvre effective des mesures administratives nécessaires au démarrage de l'année scolaire le premier jour ouvrable du mois d'octobre de chaque année.

³⁹ Cet indicateur permet de suivre pour les communes prioritaires les délais dans l'affectation des enseignants. Dans cette première phase il n'est pas raisonnable de penser pouvoir assurer ce suivi dans toutes les communes.

⁴⁰ Cet indicateur permet de suivre et de vérifier la disponibilité des manuels au niveau des provinces. Il s'agit de suivre la mise en place des mesures nécessaires pour le démarrage dans les délais de la rentrée scolaire. Les bordereaux de livraisons des manuels permettent de suivre cet indicateur.

Domaine	Nature indicateur		Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
			Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecart			
		2012/2013	2013/14	2014/2015	2015/2016				
		2013	2014	2015	2016				
<i>Indicateurs locaux (expérimentation)</i>									
	Nombre moyen d'heures de présence des enseignants dans les classes des écoles des communes d'expérimentation ⁴¹	574 ⁴²	600 ⁴³	535	-65	750	900	DGEB/CEB	Annuel
	% d'écoles des communes d'expérimentation démarrant les cours le premier jour de la rentrée scolaire. ⁴⁴	ND	ND ⁴⁵	ND			100%	DGEB/CEB	Annuel
	Nombre de plan d'amélioration de la lecture au CP1 et CP2 mis en œuvre par les CEB des communes d'expérimentation ⁴⁶	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	20	29	DGEB/CEB	Annuelle

⁴¹ Ces indicateurs permettent de suivre les mesures d'amélioration du temps scolaire dans les écoles des communes d'expérimentation. Des outils vont être développés, des mécanismes de suivi vont être identifiés au cours de l'année 2013 pour permettre le suivi de cet indicateur.

⁴² Ce chiffre correspond au temps d'apprentissage moyen constaté au cours de l'année 2010. Pour les raisons du suivi il a été assimilé au temps de présence des enseignants dans les classes.

⁴³ L'année 2013 sera consacrée au développement des outils de suivi, il ne sera donc pas possible de calculer cet indicateur

⁴⁴ Cet indicateur sera uniquement mesuré dans les écoles des communes expérimentales. Aucune donnée n'est disponible actuellement sur la date du démarrage effectif des cours. L'objectif assigné à cet indicateur est de voir sur la base des données qui seront recueillies à la rentrée 2013-2014, l'impact des mesures de sensibilisation et d'implication des communautés dans la gestion des écoles expérimentales sur le démarrage à temps des cours dans les écoles en vue de prendre les mesures les plus appropriées et les généraliser dans la seconde phase du PDSEB.

⁴⁵ Le rapport spécifique devant permettre de collecter cet indicateur n'a pas été produit

⁴⁶ Cet indicateur est en lien avec l'objectif global d'amélioration de la qualité des apprentissages à travers la mise en place d'activités expérimentales. Les mécanismes de suivi pour renseigner cet indicateur seront développés dans le cadre de la mise en œuvre des expérimentations de la première phase du PDSEB.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs						Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecart	Cible	Cible			
	2012/2013			2013/14		2014/2015		2015/2016		
	2013			2014		2015		2016		
<i>Indicateurs globaux</i>										
	Taux d'exécution par les communes des ressources transférées ⁴⁷	51,08%	66%	ND		73%		80%	DAF	Annuelle
	Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire) ⁴⁸	15%	20,6%	23,7%		27%		35%	DAF/MENA DGESS/MENA	Annuelle
	% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre ⁴⁹	ND ⁵⁰	50%	11% ⁵¹	-39%	80%		90%	DGESS/MENA	Annuelle
<i>Indicateurs de processus</i>										
	Nombre de visites mensuelles d'encadrement des écoles effectuées par les CEB dans les communes d'expérimentation ⁵²	ND	6	ND		10		12	DGEB/CEB	Rapport spécifique des CEB
<i>Indicateurs locaux (expérimentation)</i>										
	RENFORCLEMENT DE LA DECENTRALISATION ET DE LA DECONCENTRATION									

⁴⁷ Cet indicateur sert à mesurer les progrès réalisés par les communes dans le cadre de l'exécution des ressources transférées par le MENA. Cet indicateur est important car il consacre une mise en œuvre effective du processus de décentralisation par le mécanisme des ressources transférées qui constitue du reste un objectif stratégique du gouvernement.

⁴⁸ Cet indicateur renseigne la proportion du budget du MENA affecté aux communes dans le cadre des compétences et des ressources transférées aux communes. Il ne prend pas en compte les ressources qui seront transférées pour les constructions scolaires au niveau du CAST.

⁴⁹ Cet indicateur fait le rapport entre les SDC programmées et celles réalisées. Il renseigne à un temps t, la proportion de SDC exécutée par les communautés...

⁵⁰ Aucun mécanisme de suivi permettant de renseigner cet indicateur n'est disponible. L'année 2013 permettra sa mise en place.

⁵¹ Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°12 du bilan du PA 2014 sur le niveau des constructions achevées des complexes et SDC.

⁵² Cet indicateur permet de vérifier le nombre de visites mensuelles d'encadrement effectué dans les écoles des communes d'expérimentation par les CEB. Il s'obtient sur la base des rapports de visites d'encadrement des CEB. Les valeurs cibles sont en cohérence avec les objectifs d'encadrement.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs						Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Realisation	Ecart	Cible	Cible		
	2012/2013			2013/14		2014/2015	2015/2016		
	2013			2014		2015	2016		
<i>Indicateurs globaux</i>									
ALPHABETISATION ET NON FORMELLE EDUCATION									
Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale ⁵³		195 919	355 197	187 069	-168 128	372 957	391 605	DGESSION/MENA	Décembre
Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé(e)s à l'issue de l'évaluation		202 318	314 117	189 581	-124 536	348 125	370 276	DGESSION/MENA	Décembre

⁵³Cet indicateur permet de connaître le nombre d'inscrits de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans en alphabétisation initiale au titre de la campagne d'alphabétisation de l'année n.

